Formation
Habilitation électrique B0/H0V - Recyclage

Durée de la formation : 7 heures
Date de la session : du 23/11/2026 au 23/11/2026

Dates précises :
Horaires de la session : 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Lieu : PESSAC BUREAU VERITAS - voir convocation

Nombre de places maximum : 1

Formateur(s) : BUREAU VERITAS

Prérequis sur cette formation :

Public ciblé :

Public prioritaire : Personnes devant effectuer des travaux d'ordre non électrique dans un environnement électrique. Exemple : Personnel d'encadrement, peintre, chargé d'affaires, conducteur d'engins, mécanicien, maçon, etc.

Date limite d'inscription : 27/09/2024

Objectifs :
• Identifier les risques électriques sur une installation électrique (armoire, local ou en champ libre)
• Savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique
• Avoir un comportement adapté à la situation (risques)
• Rendre compte de l'opération réalisée auprès du chargé de chantier, de travaux ou de l'employeur
• Respecter les consignes de sécurité pour exécuter les travaux
• Maitriser la manipulation de matériel et outillage dans un environnement électrique
• Baliser et surveiller la zone des opérations

Programme :
Partie Théorique

Tronc commun 1
•Les grandeurs électriques : Distinguer les grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations :courant alternatif et continu, intensité, tension, puissance...
•Les effets du courant sur le corps humain : Énoncer les effets du courant sur le corps humain : électrisation,
électrocution, brûlure.
•Les domaines de tension et matériels : Citer les noms et les limites des domaines de tension et reconnaître les matériels relevant des ouvrages ou des installations.
•Les zones d'environnement : Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
•L'habilitation électrique : Connaître les principes de l'habilitation électrique : symboles, limites et formalisation.
•Les prescriptions de sécurité : Lister les prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations.
•Les EPC : Caractériser, identifier, contrôler et utiliser les équipements de protection collective.
•Risques liés aux matériels et outillages : Mettre en oeuvre le matériel et l'outillage approprié, connaître les risques liés à sa manipulation (échelles, outils à main...).
•Les urgences : Décrire et appliquer les procédures et consignes en cas d'incendie ou d'accident dans un environnement électrique.
•Le risque électrique et sa prévention : Évaluer le risque électrique et mettre en oeuvre les mesures de prévention.
Module B0H0 H0V
•Les acteurs des travaux : Nommer les acteurs concernés par lestravaux (rôle et fonction).
•Les documents : Citer les documents applicables et les utiliser (autorisation de travail, certificat pour
•Le B0 H0 H0V : Connaître les limites de l'habilitation indice 0(autorisations et interdits) et évaluer les risques dans ces limites
•La zone de travail & surveillance : Mettre en place et organiser la zone de travail, assurer la surveillance

du chantier.

Partie Pratique

Exercices de mise en situation devant armoire
•Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation électrique (armoire, local ou en champ libre)
•Savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique
•Avoir un comportement adapté à la situation (risques)
Travaux en groupes
•Rendre compte de l'opération réalisée auprès du chargé dechantier, de travaux ou de l'employeur
•Respecter les consignes de sécurité pour exécuter les travaux
•Maitriser la manipulation de matériel et outillage dans unenvironnement électrique
•Baliser et surveiller la zone des opérations

Pour tout renseignement complémentaire :
Chargé(e) de formation : mailto:berengere.tenoux@u-bordeaux.fr
Pôle AGRH – service développement des compétences

Retrouvez le détail des sessions proposées et inscrivez-vous sur **FormAction**
et toutes les infos sur **l'intranet**